

## Internet responsable

Vous trouverez sur cette section différentes informations ainsi que des liens vers des ressources destinées à favoriser la maîtrise et l'usage responsable des réseaux et des services numériques.



- **Droits et usages**
- **Sécurité**
- **Education aux médias et à l'information**

### ZOOM SUR ...

La DANE de l'académie de Nantes a élaboré une plaquette sur **l'utilisation responsable du numérique**. Ce flyer recto-verso s'adresse au personnel enseignant des premier et second degrés. Vous y retrouverez aussi bien des références institutionnelles que des recommandations ou la présentation des outils numériques déployés dans l'académie.

**Les outils de l'ENT**  
e-primo e-lyco

**Le catalogue des services numériques**  
Cadre de confiance

**NUMÉRIQUE**  
une utilisation responsable

**e-primo**  
MESSAGERIE  
Une messagerie qui permet de communiquer facilement avec toute la communauté éducative, les parents et les élèves de l'établissement.

**e-lyco**  
FILESENDER  
Pour transférer de gros fichiers.

**File Dropper**  
weTransfer  
À utiliser avec précaution.

**DISCUSSIONS**  
Pour discuter de façon instantanée, voix ou vidéo. Discuter via un forum.

**STOCAD**  
Service de stockage et de partage de fichiers entre les personnels de l'académie.

**BOITE À OUTILS PÉDAGOGIQUE**  
Créer des activités : questionnaires, mots croisés, exercices interactifs, devoirs et bien d'autres.

**MÉDIACAD**  
Service de publication et de partage de médias.

**Créer des activités en collaboration avec les collègues et les diffuser aux élèves.**

**EVENTO**  
Pour organiser une réunion ou un sondage.

**Créer des ressources avec une suite bureautique intégrée, fichiers, images...**

**MÉDIA CENTRE**  
Accéder à mes ressources numériques avec l'identifiant unique d'e-lyco : PIX, Lumni, etc.

**VIAEDUC**  
Réseau à disposition des enseignants pour échanger sur leurs pratiques.

**Des outils accessibles sur les ENT et etna**  
e-primo e-lyco

**ACCOLAD**  
Un outil d'écriture collaborative en temps réel.

**Lien vers les fiches « e-lyco » et « e-primo »**  
etna

**L'objectif de ce document est de vous fournir un ensemble de ressources pour aborder le numérique dans de bonnes conditions de sécurité, notamment en améliorant la prise de conscience de votre responsabilité dans l'usage du numérique.**

01 / 2020 Académie de Nantes

Cliquez sur l'image pour télécharger le flyer.

## Droits et usages

### Elaborer une charte

La charte des systèmes d'information d'une école ou d'un établissement a pour vocation d'encadrer l'utilisation des outils et services numériques mis à disposition des utilisateurs. À ce titre, elle définit les conditions d'utilisation, les droits et les obligations

des utilisateurs. C'est un document qui a une valeur juridique et qui engage l'établissement et ses utilisateurs. Chaque établissement et école se doit de rédiger une charte d'utilisation de l'internet et des services informatiques et de la faire valider par les instances représentatives (conseil d'école ou conseil d'administration). La charte doit être compréhensible par tous, et en particulier par les élèves des niveaux concernés dans l'établissement. Elle devra être **annexée au règlement intérieur de l'établissement**. Cette obligation est définie par la [circulaire n° 2004-035 du 18 février 2004](#).

- [Une charte des usages numériques à l'école](#) (article sur le portail Prim à bord)

## Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le Règlement général sur la protection des données, est un règlement européen applicable depuis le **25 mai 2018** dans toute l'Union Européenne. Ce texte renforce la protection des données à caractère personnel des personnes physiques et responsabilise les acteurs qui collectent, traitent, analysent, stockent les informations.

- [Qu'est-ce que le RGPD ?](#) (article sur le portail Prim à bord)
- [Protection des données personnelles](#) (site éducol)

## Préserver les données personnelles des élèves

Avec l'utilisation croissante du numérique par le monde éducatif, l'établissement ou les enseignants sont parfois amenés à collecter et à publier via les réseaux informatiques des données personnelles concernant les élèves. Ces données peuvent permettre une identification directe ou indirecte de l'élève et cette diffusion peut lui être préjudiciable.

[L'infographie « 10 principes clés pour protéger les données de vos élèves »](#) a pour ambition d'aider les enseignants à utiliser le numérique dans leur pédagogie en s'assurant que les données personnelles de leurs élèves sont bien protégées

Vous trouverez ci-dessous un lien vers une page d'éducol intitulée "Protection des données personnelles et assistance" sur laquelle vous trouverez deux modèles d'autorisation :

- [Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix](#)

## Droits d'auteur et exception pédagogique

Une œuvre de l'esprit en droit français est protégée par le droit d'auteur dès qu'elle est « originale ».

Les droits d'auteur sont constitués des droits moraux (expression du lien étroit de l'auteur avec son œuvre) et des droits patrimoniaux (valeur économique de celle-ci). **L'accord de l'auteur est indispensable pour tout acte d'exploitation** qu'il s'agisse d'une diffusion gratuite ou payante, d'une modification de l'œuvre, d'une fixation sur support, voire d'une divulgation pour la première fois de l'œuvre, dès que ces actes sont réalisés par un individu autre que l'auteur.

Internet ne change rien à l'application des droits d'auteur : les possibilités de communication et d'édition *via* les supports numériques sont larges et il faut démultiplier sa vigilance. **Si un internaute diffuse des œuvres protégées par le droit d'auteur, sans l'autorisation préalable du créateur, il s'exposera à des ennuis**, sauf s'il retire rapidement le contenu illicite, voire s'il demande une autorisation à l'auteur.

Depuis la signature d'*accords sectoriels* avec différents organismes et institutions représentant les intérêts des créateurs et des éditeurs, les enseignants comme les élèves disposent de facilités quant à la réutilisation gratuite pour un usage collectif uniquement pédagogique et à des fins exclusives d'illustration des œuvres inscrites au répertoire des sociétés d'auteurs signataires des accords. Depuis 2015, ces accords s'appliquent aux usages numériques : mise en ligne sur les intranet ou espaces numériques de travail (ENT) des écoles et établissements scolaires, diffusion au moyen d'une messagerie électronique ou d'un support amovible (clé USB par exemple).

- [Exception pédagogique](#) (site éducol)

*Ressources qui permettent de comprendre la notion d'exception pédagogique en France et connaître les critères qui permettent d'utiliser des œuvres soumises au droit d'auteur dans un cadre éducatif.*

## Sécurité

---



Dans le cadre de la politique de protection des mineurs sur Internet et conformément aux préconisations ministérielles, l'académie de Nantes met à disposition des écoles une solution de filtrage des accès web via un serveur proxy centralisé baptisé ProxyEcole. Cette solution est destinée aux écoles ne disposant actuellement d'aucun système de filtrage ou désireuses d'en changer.

Bien que l'utilisation d'un tel service permette de bloquer l'accès aux sites indésirables, **la présence d'un adulte lors de l'utilisation de l'Internet par les élèves demeure indispensable.**

- [Qu'est-ce qu'un serveur proxy ?](#) (article sur le portail "Prim à bord")

Pour bénéficier du service, le directeur de l'école doit en faire la demande via l'application « MonProxyEcole » disponible sur le portail ARENA ou directement à l'adresse suivante : <http://monproxyecole.ac-nantes.fr>.

Cette application permet d'activer le service et d'obtenir un identifiant de connexion.



Les antivirus sont des logiciels conçus pour identifier, neutraliser et éliminer des logiciels malveillants (dont les virus informatique ne sont qu'une catégorie).

- [L'antivirus académique pour les écoles](#)
- [Un antivirus gratuit pour les enseignants proposé par l'académie de Nantes](#) (article sur le portail Prim à bord)

## Education aux médias et à l'information

---



En cliquant sur le lien ci-dessous, vous accéderez directement au site de la DSDEN 53 consacré à l'EMI. Vous pourrez y trouver divers documents, liens et activités à réaliser en classe.

- [Espace EMI de la DSDEN 53](#)

M.A.J. le 10/05/2020

## Dans cette rubrique

---

- [Actualités](#)
- [Textes et ressources institutionnels](#)
- [Usages et pédagogie](#)
- [Internet responsable](#)
- [Actions départementales](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Mayenne  
Cité administrative, rue Mac Donald  
BP 23851 - 53030 Laval CEDEX 9  
Tél. 02 43 59 92 00